

## **Proposition supplémentaire liée à l'ingénierie sociale (Institutions Financières)**

### **1. Information générale**

Nom de la société qui demande l'assurance (si l'entreprise a des filiales, indiquer le nom de la société mère seulement) :

Adresse postale de la société :

Limite demandée par la ou les sociétés à assurer :

### **2. Formation sur la lutte contre la fraude – les sociétés à assurer :**

(a) offrent-elles à leurs employés une formation sur la lutte contre la fraude qui comprend notamment des moyens de repérer et d'éviter les fraudes par ingénierie sociale, l'hameçonnage, l'usurpation d'identité ou d'autres types d'escroqueries?  Oui  Non

(b) disposent-elles d'un manuel de formation écrit sur la lutte contre la fraude?  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir une copie du document.

Sinon, veuillez décrire la nature ou la portée de la formation sur la lutte contre la fraude :

(c) ont-elles mis en place un processus officiel pour permettre aux employés de signaler les fraudes liées à l'ingénierie sociale ou tout autre type d'activité frauduleuse ou d'en informer la direction (p. ex., ligne de dénonciation, adresse de courriel dédiée, signalement par intranet)?  Oui  Non

### **3. Contrôles des fournisseurs – les sociétés à assurer :**

(a) confirment-elles chaque demande de modification des renseignements sur les comptes des fournisseurs (y compris les numéros d'acheminement, les numéros de compte, les numéros de téléphone et les coordonnées) en téléphonant directement au numéro fourni par le fournisseur avant la réception de la demande?  Oui  Non

Dans l'affirmative, est-ce que toutes les modifications demandées aux renseignements sur le compte du fournisseur doivent être approuvées par une deuxième personne avant d'être effectuées?  Oui  Non

(b) envoient-elles toutes les confirmations de modifications demandées par le fournisseur à une personne n'ayant aucun lien avec celle qui a demandé le changement, et attendent-elles d'avoir obtenu la validation du fournisseur avant d'effectuer celui-ci?  Oui  Non

(c) produisent-elles, automatiquement ou manuellement, des rapports d'exceptions qui indiquent toutes les modifications apportées aux données permanentes des fournisseurs?  Oui  Non

(d) ont-elles mis en place des procédures pour vérifier la légitimité des nouveaux fournisseurs avant de faire affaire avec eux?  Oui  Non

Si vous avez répondu « NON » à l'une des questions ci-dessus, veuillez décrire de quelle façon les sociétés à assurer vérifient les données sur les fournisseurs :

### **4. Contrôles des clients – les sociétés à assurer :**

(a) ont-elles mis en place des procédures (p. ex., vérification du dossier de crédit ou des antécédents, renseignements sur l'emplacement physique, renseignements sur le compte bancaire) pour vérifier l'authenticité des nouveaux clients avant de leur fournir des biens ou des services?  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire ces procédures :

Ces procédures sont-elles suivies sans exception?  Oui  Non

(b) ont-elles la garde de fonds ou de comptes de leurs clients, ou exercent-elles un contrôle sur ces fonds ou ces comptes; ont-elles accès aux systèmes comptables, de la paie ou d'achat de leurs clients, ou fournissent-elles des services de règlement de factures, y compris, sans s'y limiter, à l'égard des comptes d'entiercement ou de fiducie?  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir les renseignements pertinents :

(c) acceptent-elles les instructions de virement de fonds transmises par les clients par téléphone, par courriel, par message texte ou par un autre moyen de communication semblable?  Oui  Non

- (d) permettent-elles le paiement anticipé par les clients de produits ou de services devant être fournis à une date ultérieure?  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir les renseignements pertinents? :

- (e) ont-elles mis en place des procédures pour s'assurer que les chèques entrants ont été entièrement compensés par l'institution financière émettrice avant de fournir les services ou de virer les fonds?  Oui  Non

**5. Contrôles des virements télégraphiques – les sociétés à assurer :**

- (a) ont-elles mis en place des procédures pour s'assurer que toutes les demandes de virement de fonds sont légitimes?  Oui  Non

- (b) exigent-elles que tous les virements de fonds fassent l'objet d'une séparation des tâches entre la demande et l'autorisation?  Oui  Non

Si « NON », veuillez fournir une explication :

Si la réponse à cette question est « OUI », y a-t-il un montant précis au-delà duquel une double autorisation est requise?  Oui  Non

Dans l'affirmative, quel est ce montant?

- (c) appliquent-elles des procédures de virement de fonds internationales et nationales de façon uniforme à l'échelle de leurs unités administratives?  Oui  Non

Si « NON », veuillez expliquer les différences :

**6. Pour les institutions financières seulement : veuillez remplir cette section si l'une des sociétés est une institution financière :**

- (a) Est-ce qu'une des sociétés est un conseiller en placement inscrit?  Oui  Non

Dans l'affirmative, les clients de cette société sont-ils des (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- particuliers  sociétés de placement agréées  gestionnaires privés  bureaux familiaux  
 autres :

- (b) Est-ce qu'une des sociétés est un gestionnaire de fonds?  Oui  Non

Dans l'affirmative, que gère cette société (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Fonds de couverture  Fonds de capital-investissement  Fonds de capital-risque  Fonds communs de placement  
 Fonds communs de placement  Autres

- (c) Combien de clients les sociétés ont-elles?

- (d) Parmi les clients des sociétés, combien sont des particuliers?

- (e) À combien s'établit l'actif sous gestion des sociétés (en dollars)? en date du :

- (f) Les sociétés exploitent-elles une société de courtage ou exercent-elles un contrôle de gestion sur une telle société?  Oui  Non

Dans l'affirmative, le courtier souscrit-il sa propre assurance contre le crime?  Oui  Non

- (g) Veuillez décrire le processus utilisé pour confirmer l'identité des clients et la validité des instructions de virement de fonds (p. ex., rappel à un numéro préétabli, autorisation par messagerie texte ou par courriel, logiciel de reconnaissance vocale, code d'essai valide, clé d'essai, etc.) :

- (h) L'autorisation de plus d'une personne est-elle exigée en tout temps pour effectuer un transfert de fonds de l'organisation ou d'un fonds dépositaire?  Oui  Non

Si non, veuillez décrire le processus en place :

- (i) Les virements de fonds font-ils l'objet d'un rapprochement quotidien?  Oui  Non

**7. Antécédents de sinistres**

La société à assurer a-t-elle subi des pertes liées à la fraude par ingénierie sociale, qu'elles aient été assurées ou non, au cours des trois (3) dernières années?  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les renseignements pertinents :

## Déclaration pour la proposition d'assurance

---

Le signataire désigné comme un dirigeant de la société :

- (a) déclare qu'il est dûment autorisé par la société à remplir la présente proposition et que toutes les affirmations et déclarations aux présentes sont véridiques et complètes;
- (b) que tout effort raisonnable a été fait pour obtenir des renseignements suffisants de la part de chaque personne visée par la présente proposition d'assurance aux fins de la remplir de manière adéquate et précise;
- (c) déclare que les états financiers fournis avec la présente proposition reflètent la situation financière actuelle de la société et de ses filiales (si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements pertinents sur une feuille distincte);
- (d) reconnaît que les affirmations, déclarations et renseignements fournis sont importants pour Intact Assurance, car l'évaluation du risque que le Souscripteur acceptera de prendre en charge en vertu de l'assurance demandée sera fondée sur ces affirmations, déclarations et renseignements, si la police d'assurance est émise;
- (e) convient d'aviser immédiatement Intact Assurance par écrit si des modifications sont apportées aux renseignements qu'il a donnés dans la présente proposition d'assurance entre la date qui figure sur celle-ci et la date d'entrée en vigueur de la police et, sans restreindre la portée de tout autre recours, Intact Assurance pourra révoquer ou modifier toute proposition de prix en vigueur ainsi que toute autorisation ou entente visant à engager la garantie;
- (f) reconnaît que la présente proposition et tous les documents joints feront partie intégrante du contrat d'assurance et que la police sera établie, si elle est souscrite, sur la foi des renseignements fournis.

Il est entendu que les affirmations, les déclarations et les renseignements additionnels qui sont joints à la présente proposition sont exacts et servent de fondement au contrat d'assurance. Les conditions incluses dans la police d'assurance par Intact Assurance, y compris les montants de garantie, peuvent différer des conditions et des montants demandés par le proposant. Il est également entendu que la présente police ne peut être annulée ab initio ou une garantie ne peut être exclue si une déclaration inexacte a été faite dans la présente proposition d'assurance, sauf en ce qui concerne la société, les filiales et les personnes assurées qui ont fait de telles déclarations ou qui étaient au fait de ces fausses déclarations.

---

Signature

---

Poste (chef de la direction, président du conseil d'administration ou chef du contentieux)

---

Date

---

Société